

LUCIEN REYMOND

LES CONTREBANDIERS DU RISOUX



ÉDITIONS LE PÈLERIN

LUCIEN REYMOND

LES CONTREBANDIERS DU RISOUX

Avec une introduction de Rémy Rochat



EDITIONS LE PELERIN
1991

LES
CONTREBANDIERS

DU
RISOUX

PAR
LUCIEN REYMOND



LAUSANNE
F. PAYOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PARIS
LIBRAIRIE DE LA SUISSE FRANÇAISE
Paul Monnerat, 48, rue de Lille.

1888



M. Lucien REYMOND

1828-1901

*Député, romancier
et historien de La Vallée*

PRÉFACE

La peinture de la misère et des tristes conséquences des passions humaines présente peu d'attraits. Pour lui donner du coloris et de l'agrément, pour intéresser la jeunesse, il faut le récit de faits vrais mais quelque peu dramatiques. C'est en se basant sur ces principes que l'auteur a écrit les *Contrebandiers du Risoux*. Nous racontons des événements qui se sont réellement passés au sein de nos montagnes. Ce récit n'embrasse qu'une faible partie des drames nombreux, parfois tragiques,

souvent restés inconnus, qui se sont accomplis sur notre frontière. Son but est de faire comprendre aux jeunes gens les avantages d'une vie régulière, et de leur ôter ce goût d'aventures qui trop souvent les domine et trop souvent aussi leur procure d'amères déceptions.

CHAPITRE PREMIER

AU COIN DU FEU

Au nord et à environ vingt minutes au-dessus du village du Lieu, — dans la pittoresque et mélancolique vallée de Joux, — au milieu de ces sombres forêts de sapins séculaires, ornement de notre Jura, — sur un petit plateau élevé, se trouve le hameau de la Frasse. Ce hameau se compose de huit ou neuf maisons éparses, basses et couvertes en bardeaux, irrégulièrement placées, ayant chacune un jardinet attenant.

Les abords de la plupart de ces habitations sont encombrés de bois de sapin de toutes les formes et destinés à tous les usages : billes, planches brutes, branches et débris divers. Sous l'avant-toit et tout autour des fenêtres sont rangées, pour sécher au soleil, des douves ébauchées de diverses longueurs. Tout annonce que les habitants de ces maisons solitaires consacrent leur temps à la boissellerie. Ce sont eux, en effet, qui, avec leurs confrères des hameaux voisins, exploitent ces beaux bois du Risoux, à la texture si fine et à la veine si régulière. Ils vont dans les foires et les marchés de tout le pays, vendre des *fustes*, des *tines*, des *brantes* et autres ustensiles, qui ont un cachet particulier et une réputation de fini parfaitement méritée.

Autour de ces maisons se voient quelques champs cultivés ; plus loin s'étendent de beaux et gras pâturages avec leurs chalets, dont l'un entre autres, le *Chalet neuf*, placé sur une éminence, présente assez bien l'aspect d'un vieux manoir féodal dominant toute la contrée. Au delà des pâturages, l'horizon est limité

par une ceinture de forêts, où le vert foncé des sapins se marie agréablement à la teinte plus douce des hêtres et des noisetiers.

C'est dans l'une des maisons de ce hameau, celle de Jacques Dulce, que le lecteur voudra bien se transporter en imagination.

Le mois de novembre touchait à sa fin. Le beau temps s'était prolongé plus tard qu'à l'ordinaire ; mais, vers le soir du jour où commence notre récit, la température avait subitement baissé. Le froid commençait à faire sentir qu'il n'avait pas perdu ses droits, et que l'hiver allait apparaître. Dans la chambre de ménage, les habitants se groupaient grelottants autour d'un poêle en fer, dans lequel des copeaux secs alimentaient une flamme pétillante. La mère Dulce avait pris son rouet et l'avait rapproché du bienfaisant foyer. Tout en faisant tourner activement la roue, elle causait avec un homme d'un âge avancé. C'était René, un bon voisin, qui venait fumer sa pipe et passer la veillée avec la famille.

Une troisième personne allait et venait dans la pièce : une jeune fille de vingt-trois ans

environ, de taille moyenne, de tournure fine et élégante. Elle paraissait préoccupée ; sa mère ne remarquait pas les soins que, sans en avoir l'air, elle donnait à sa toilette. Elle s'approchait fréquemment de la fenêtre, et s'arrêtait un instant à écouter, comme si elle eût attendu quelqu'un. Enfin, croyant percevoir un léger bruit, elle écarta quelque peu le rideau. La nuit était fort sombre ; néanmoins, la jeune fille aperçut une forme humaine qui s'approchait de la maison : laissant retomber l'étoffe, elle prit son tricot et vint s'asseoir auprès du poêle. Un pas lourd résonna bientôt dans le corridor, et un jeune homme entra. Il était âgé de vingt-quatre ans, de taille moyenne, avec les cheveux châtain, la moustache brune et l'œil intelligent. Il était vêtu d'un habit de milaine grise, et coiffé d'une casquette en drap bleu.

Après avoir salué tout le monde, il embrassa tendrement la jeune fille, en disant : « Bonsoir, Henriette ! »

— Bonsoir, Charles ! Je ne t'attendais pas aujourd'hui, répondit la jeune fille en rougissant.

Le jeune homme s'assit à côté d'elle, et se joignit à la conversation ; bientôt arriva le père Dulce, qui venait de pourvoir aux soins de son bétail. C'était un homme trapu, d'une cinquantaine d'années, à la chevelure grisonnante.

— Voici l'hiver, dit-il ; les *manteaux* (contrevents de la cheminée) ont le son de la neige : il en va tomber cette fois.

— Il fera bon temps, ajouta le vieux voisin. Il faut que l'hiver se fasse. C'est mauvais pour les montagnes quand il ne tombe pas de neige. C'est aussi le moment qu'il vienne une bonne *crachée* pour *déjourer*¹ les bois. A propos, avez-vous été voir les mises du Risoux ?

— Non, répondit le père Dulce ; j'ai l'intention d'y aller un de ces jours, pour voir quelques plantes *senotes*². On dit qu'il y en a de belles de marquées à la *Grande Combe*. Mais avez-vous entendu dire que les Bourguignons

¹ Vieux mot patois *dédzort*, qui signifie sortir les bois de la forêt.

² Terme employé par les boisseliers pour désigner une plante de sapin rouge, dont la direction des faisceaux fibreux la rend propre à être fendue et débitée en douves.

ont de nouveau commis un délit au chemin du *Creux des Roses* ?

Tout en disant cela, Jacques Dulce s'était placé à califourchon sur son *banchet* (banc d'âne), et, armé d'un couteau à deux mains, s'était mis à l'ouvrage. Un étranger, moins habitué que ses hôtes à voir ce travail, aurait remarqué la rapidité avec laquelle les douves passaient dans les mains du boisselier, et avec quelle habileté il maniait ses outils.

— Ils sont enragés, ces Bourguignons ! reprit René ; c'est le cinquième délit depuis quinze jours. Je ne comprends pas ce que font les gardes-forestiers.

— Probablement on surveille leur service. Quand ils ont passé de jour, les délits se commettent de nuit ; et quand ils font leurs patrouilles de nuit, les délits ont lieu le jour. Peut-être aussi redoutent-ils de rencontrer les délinquants : ceux-ci viennent par troupes et armés ; il paraît qu'on aurait bien à faire de les attaquer.

— C'est vrai, dit le voisin ; mais les gardes devraient aller en nombre suffisant, et n'en

pas finir qu'ils n'aient terrassé un ou deux de ces voleurs et pris leurs attelages, comme l'ont fait ceux des autres districts.

Charles Lionnet (c'était le nom du jeune homme) n'avait encore pris qu'une part indirecte à la discussion ; le bras passé autour de la taille de la jeune fille, il lui parlait confidentiellement de leurs projets d'avenir. Ils devaient publier leurs bans de mariage le dimanche suivant. La noce aurait lieu la semaine de Noël : la cérémonie se célébrerait au Sentier, et, si le temps était beau, on irait dîner à l'Abbaye, en faisant le tour du charmant lac de Joux, si bleu en été et si blanc en hiver. Pour faire face aux dépenses et se procurer l'argent nécessaire pour acheter de jolies choses à sa fiancée, Charles avait un projet. On offrait un salaire élevé à tout individu qui se chargerait de transporter un ballot de marchandises et de le rendre à destination sur territoire français.

— Mais, objectait timidement Henriette, il y a de grands dangers : si tu étais pris !

— Ne crains rien, répondit le jeune homme ;

il paraît qu'on passe facilement. Un grand nombre de jeunes gens des environs ont pris part à ces expéditions ; ils sont toujours revenus sans accident. On exagère beaucoup les dangers de la contrebande.

L'entretien continua quelque temps encore sur le même sujet. Neuf heures venaient de sonner. Un bruit de pas se fit entendre ; bientôt on entendit frapper à la porte, et on vit entrer un homme de quarante-cinq ans à peu près, de taille élevée, grêle et sec, à la figure mince et aux traits accentués. Ses cheveux et sa barbe noire étaient en désordre ; son accent et son costume annonçaient un habitant de la Franche-Comté. Il portait une blouse bleue, vêtement rare à cette époque, et en usage seulement de l'autre côté de la frontière. Il était coiffé d'un grand chapeau de feutre noir, à fond bas et à larges ailes. Il portait en sautoir une ficelle à laquelle étaient passés des rouleaux de tabac.

— Ah ! c'est vous, Pilate, dit Dulce en reconnaissant le nouveau-venu. En même temps il lui avança une chaise, d'un air moitié pré-

venant, moitié défiant. Vous êtes en retard ce soir ?

— Un peu, répondit ce dernier : retenu au village, j'ai désiré me chauffer et allumer la pipe en passant.

Sans avoir l'air de remarquer qu'on trouvait sa présence insolite, il sortit de sa poche un *brûlot*, l'alluma et se mit à causer avec une grande volubilité.

— N'avez-vous pas peur d'être pris avec ce tabac ? lui demanda le vieux René.

— Il n'y a rien à risquer ; les douaniers ne sont pas toujours là, répondit celui-ci.

— Cependant, reprit le voisin, il y a souvent des contrebandiers pris ; plusieurs ont payé cher la fantaisie de passer la frontière avec des ballots. Témoin celui qui, l'an passé, a été conduit à Arbois : sa famille a dû engager tout son patrimoine pour le racheter. Je crois que les hommes qui restent chez eux, à leur ouvrage journalier, gagnent plus que ceux qui ont la malheureuse idée de braver les lois du pays.

— Ah ! bah ! reprit Pilate, pourquoi cette

douane qui affame le peuple et empêche les pauvres gens de gagner leur vie ? La contrebande est un métier parfaitement honnête et très lucratif. Il n'y a que les imbéciles qui se laissent prendre ; il est toujours facile de s'en tirer. Tout en menant gaie vie, on réalise de beaux bénéfices avec moins de peine et de dangers que les gens ne le croient.

— Eh bien, René, je dis que vous avez raison, répliqua Dulce. « Tout métier qui fait peur à son maître ne vaut rien. » Dans ma jeunesse, j'ai porté quelques ballots, mais j'y ai bien vite renoncé. J'ai vu tout de suite que non seulement il n'y a rien à gagner, mais que c'est une source de démoralisation et de débauche. Ce métier entraîne à la paresse et à tous les vices ; l'argent qu'on y gagne ne profite pas. Je ne connais personne qui ait fait fortune à la contrebande, tandis qu'elle a été la ruine d'un grand nombre de familles. Bien plus, on expose constamment sa vie. Obligé souvent de se défendre par tous les moyens possibles, on est dans le cas de devenir assassin. Il n'y a pas longtemps, une bataille ter-

rible a eu lieu au *Plan des Esserts*, entre cinq ou six individus du Lieu et une troupe de douaniers français qui les arrêtaient. Les contrebandiers sont parvenus à s'échapper, non sans avoir été roués de coups de bâton. Trouvez-vous cela bien beau et bien amusant ? Il ne se passe pas de mois que l'on n'entende parler de rixes : des convois ont été saisis, des hommes arrêtés. Les uns subissent de longues détentions, souvent le bague ; d'autres ne rachètent leur liberté qu'au prix de fortes sommes.

— Vous raisonnez juste, voisin Jacques, ajouta le vieux René. Je ne comprends pas la passion qu'ont nos jeunes gens d'aller *s'éreinter* à cette contrebande. Un si grand nombre déjà ont reçu de sévères leçons. C'est comme celui de S., qui fut pris portant des montres. Il en avait assez pour attraper le bague ; mais, fort et vigoureux, il attaqua les douaniers, les terrassa et en laissa deux comme morts sur la place. Grâce à son crédit et en payant des sommes énormes, il parvint à étouffer cette affaire et à obtenir même de pouvoir rentrer en France. Un pauvre diable n'aurait pas pu

sortir si facilement des griffes de ces messieurs.

Après un instant de silence, Dulce reprit :

— Passe encore quand on peut se racheter, sauver sa vie avec de l'argent, ou en être quitte pour quelques coups de bâton : mais plusieurs ne sont jamais revenus, témoin ce pauvre *homme perdu* et son voisin de E.

— Qu'est-ce que *l'homme perdu* ? demanda Henriette.

— Il y a une vingtaine d'années environ, un homme de B., pauvre père de famille, voulut, comme tant d'autres, essayer de la contrebande. Il ne réussit pas trop mal pour commencer, et continua pendant quelques années : en un mot, il en fit sa profession. Mais, comme toujours, l'amour du gain le perdit. Il se brouilla avec des contrebandiers français ; on dit même qu'il noua des relations suspectes avec la douane. Quoi qu'il en soit, un matin du mois de novembre, un peu avant l'aurore, deux individus inconnus vinrent frapper à sa fenêtre, le priant de venir leur montrer le chemin à travers le Mont-Risoux, contre

paiement, bien entendu. Notre homme y consentit sans méfiance. On le vit sortir de sa maison et se diriger vers la montagne ; mais il ne revint pas. Jamais on n'eut plus aucune nouvelle de lui. Les démarches réitérées faites en vue de le retrouver restèrent sans résultat, et sa disparition est demeurée un profond mystère. De quelques vagues renseignements obtenus longtemps après, on a conclu que ces étrangers étaient des contrebandiers déguisés, qui l'ont attiré dans un guet-apens. La version la plus répandue est qu'ils le précipitèrent dans l'une des grandes *baumes*¹ qui existent au sommet du Risoux. Il laissait quatre enfants en bas âge, sans autre ressource que la mendicité ; ces malheureux petits êtres parcouraient le pays, implorant la pitié en mémoire de *l'homme perdu*.

— Oh ! c'est horrible ! s'écria Henriette.

— Et pourtant, reprit Dulce, ce n'est que trop vrai. Quant à son voisin, l'histoire est à peu près la même. Il y a peu d'années, la contrebande était plus active encore qu'aujourd'hui.

¹ Grande et profonde crevasse dans les rochers.

d'hui. On ne pouvait sortir de France la plus petite partie du produit des montagnes. Cet individu, portant du beurre, fut rencontré par deux douaniers, qui le conduisirent au bureau des péages ; il n'en est jamais revenu.

Le cas était peu grave : mais il paraît qu'une rixe éclata, à la suite de laquelle l'homme au beurre fut arrêté. Le seul renseignement que sa famille put recueillir, à la suite de nombreuses démarches, c'est qu'il avait été conduit à Besançon. Un parent s'étant rendu dans cette ville, on lui dit que celui qu'il cherchait s'était noyé dans le Doubs, le bateau sur lequel il avait été embarqué avec un convoi de prisonniers ayant chaviré.

Ce fait n'a jamais été suffisamment prouvé ; mais, quoi qu'il en soit, le sort de cet homme est de même resté absolument mystérieux ¹.

¹ Tout à fait historique.

CHAPITRE II

LE RÉCIT

Après être resté un moment pensif, comme quelqu'un qui évoque un souvenir désagréable, René prit de nouveau la parole :

— Vous avez bien parlé, père Dulce. Si des leçons pouvaient être de quelque utilité à la jeunesse, elle les trouverait sans chercher bien loin. Moi aussi, j'ai fait la contrebande. Elevé aux Charbonnières par des parents pauvres, je crus, comme tant d'autres, que de porter des ballots était le seul chemin du bonheur et de la fortune.

Fort et agile plus que beaucoup d'hommes de ma taille, je réussis d'abord assez bien. Je débutai par passer un cheval au nez et barbe des douaniers ; puis ce fut une vache, pour laquelle le fisc réclamait cinquante-cinq francs de droits d'entrée, et que je rendis clandestinement à Mouthe. Je me mis ensuite à porter des marchandises, mais ne me chargeais pas volontiers de gros ballots : je préférais porter de la bijouterie et aller plus loin. Avec quinze ou vingt livres de bijoux dans mes poches, je partais le soir du Lieu, et m'en allais jusqu'à Verse ou Andelot, faisant ainsi douze à quinze lieues dans une nuit, pour la somme relativement minime de quinze francs. Je dois avouer cependant qu'avec beaucoup d'économie, je parvins à gagner la somme nécessaire à mon équipement militaire ; mais ces bénéfices devaient me revenir bien cher.

Déjà une fois que nous portions un ballot d'étoffes, nous dûmes, pour dépister les douaniers qui nous poursuivaient, aller passer par le chalet de la Sagne, près Ste-Croix, pour

revenir ensuite sur Andelot, c'est-à-dire faire un détour de quatre lieues au moins. Au milieu de la nuit, nous fûmes attaqués au bord d'une rivière, dans un pays qui nous était inconnu. L'attaque eut lieu sur le centre de la colonne : dans ce cas, il était de règle que les premiers s'enfuyaient en avant, tandis que les derniers se sauvaient en arrière. Je marchais en tête ; au cri de *Sauve qui peut !* je prends le pas de course et saute une haie, en faisant la culbute de l'autre côté. Je perds mes souliers, qui étaient attachés au ballot, ainsi que mon chapeau. Néanmoins, je me relève tout meurtri, les habits déchirés ; je regagne la forêt et sauve mon ballot. Mon frère, serré de près au bord de la rivière, où il faillit se noyer, tomba sous un coup de crosse d'un douanier : il fut pris, condamné à six mois de prison et mille francs d'amende. Ne pouvant payer cette somme, il fut retenu captif six mois de plus, et passa ainsi une année dans le pénitencier de Belvaux. Cet événement aurait dû m'être un avertissement salutaire ; mais il n'en fut rien, et je continuai ce dangereux métier. Cette vie

périlleuse convenait à mes goûts. Voici comment je fus amené à y renoncer.

Vers la fin de mars, nous partions de nouveau des Charbonnières, au nombre de neuf ; chacun portait un ballot de *bobins* de calicot, pesant environ trente-cinq livres et valant neuf cents francs. Les montagnes étaient encore couvertes de neige durcie ; néanmoins, sachant que nous trouverions le sol découvert un peu plus bas, nous chaussâmes nos babouches sur le pâturage de la *Roulette*.

Deux éclaireurs étaient partis en avant, comme d'habitude ; nous ne devions nous mettre en marche que quand ils nous auraient donné le signal convenu. Les plus impatients voulurent partir immédiatement : cette précipitation nous perdit. Un peu plus loin, ceux qui marchaient les premiers prirent les éclaireurs pour des *gapions* (terme de mépris donné aux douaniers) et battirent en retraite. Les éclaireurs nous crièrent : « Ne vous sauvez pas ! » mais c'était trop tard. Leurs cris et nos pas précipités avaient donné l'éveil à deux douaniers embusqués dans les environs : aus-

sitôt debout, ils vinrent, en se glissant furtivement le long d'un mur, nous couper la retraite. Je marchais le dernier ; comptant sur mon agilité ordinaire, je sautai le mur, avec l'intention de courir en avant : mais je tombai malheureusement entre les deux douaniers, qui m'étendirent par terre d'un coup de crosse. Mes compagnons, qui avaient pris la direction opposée, s'échappèrent ; seul, un des éclaireurs fut blessé à la jambe d'un coup de baïonnette.

Quoique étourdi par la violence du coup, je me colletai avec mon agresseur, et parvins à le terrasser ; mais un camarade vint à son secours : après m'avoir donné plusieurs vigoureux soufflets, il me saisit à la gorge et m'étendit sur le sol. J'étais vaincu ; ils purent donc m'attacher les deux mains avec une corde. Je refusai de marcher ; alors ils me mirent dans leur sac de camp, qui m'enveloppait les jambes jusqu'à la moitié du corps ; un capuchon fut rabattu sur ma tête. J'étais assez confortablement couché ; mais j'avais les jambes enveloppées, et n'étais plus maître de mes mouvements.

De sérieuses réflexions commencèrent à se faire jour dans mon esprit. J'étais pris, sanglant, garrotté, étendu sur la neige. J'entrevois de longs mois dans les prisons ; je songeais à mes parents, à ma mère surtout, plongée dans le désespoir. Aussi toute mon énergie reprit bientôt le dessus : malgré ma position désespérée, je conçus le projet de prendre la fuite. J'approchai de ma bouche mes mains liées, et je parvins, avec les dents, à couper la mince corde qui attachait mes membres. Le douanier, à qui je demandai un verre d'eau-de-vie, s'aperçut de la chose. Il appela le chef, et ils me lièrent de nouveau ; puis ils chargèrent leurs fusils à doubles chevrotines, et, me les faisant voir, ils ajoutèrent :

— Voilà pour vous, s'il vous prenait la fantaisie d'essayer de fuir.

Ces fusils étaient du genre de ceux qu'on appelait des *gueulards*, et dont le célèbre Mandrin¹ avait introduit l'usage dans nos montagnes.

¹ Chef de brigands qui, vers le milieu du siècle passé, fit la contrebande sur une grande échelle sur notre frontière.

Cet échec ne me rebuta pas ; une seconde fois je parvins à couper la corde avec les dents. Me rappelant un petit couteau caché dans la poche de mon gilet, que les douaniers n'avaient pas fouillée, je m'en emparai et coupai les bretelles de mon ballot, resté attaché à mes épaules. J'étais libre, je n'avais qu'à sortir du sac et à fuir ; mais mes deux adversaires faisaient trop bonne garde. Pendant que je coupais mes liens, ils avaient engagé une conversation assez animée, dont j'entendis une partie.

— Après tout, disait le lieutenant, ce sera une assez bonne affaire pour nous : le ballot vaut passablement d'argent, nous aurons une bonne provision, et, de plus, la prime pour la prise d'un homme.

— Cela m'arrangera bien, ajouta son camarade : j'ai de vieux comptes à régler ; j'avais besoin d'une pareille aubaine pour remonter mes finances, qui, depuis quelque temps, sont en mauvais état.

Leur intention était de me garder jusqu'au jour, et d'attendre du renfort pour me conduire en lieu sûr.

Le chef annonça la résolution de dormir un moment. « Mais, dit-il, il faut nous assurer auparavant si notre homme est toujours solidement attaché. » Ainsi dit, ainsi fait. Quelle ne fut pas ma terreur lorsque je le vis tâter mes mains, que pour la seconde fois il trouva déliées !

— Je savais, s'écria-t-il, que nous avions à faire à un rude champion ; mais nous t'arrêterons bien. Attends un peu !

Il m'attacha de nouveau, mais cette fois en passant la corde au-dessus du coude, et me liant fortement les deux bras derrière le dos. Je restai ainsi plusieurs heures, étendu sur les mains et transi par le froid ; cependant je ne désespérais pas encore. Plusieurs fois, le chef avait essayé de me demander quels étaient mes camarades, si nous n'avions pas des ballots cachés dans les environs, etc., etc. ; mais j'avais répondu évasivement. Je ramenai indirectement la conversation sur ce sujet. Le lieutenant me répéta les mêmes questions, non avec des menaces, mais avec des promesses.

La pression de mon corps sur la corde me coupait les bras, et commençait à me faire souffrir. Je m'en plaignis à l'officier, lui disant que, s'il voulait un peu desserrer mes liens, je lui indiquerais où il y avait de la contrebande déposée ; moitié par pitié, moitié par intérêt, il consentit. Me sentant soulagé, je lui dis qu'il trouverait les ballots dans un endroit que je lui désignai, à quelque distance. Il réfléchit un moment, puis me fit boire une ou deux gorgées d'eau-de-vie ; après quoi il échangea quelques mots à voix basse avec son compagnon, et partit dans la direction indiquée. C'est ce que je désirais, car je lui avais fait un conte. Il m'était totalement impossible de fuir pendant qu'ils étaient deux à me garder : n'ayant plus affaire qu'à un seul, il me restait quelque espoir. Il ne fallait pas songer à délier mes bras ; je n'essayai pas, mais j'entrepris de dégager mes jambes du sac sans être aperçu. J'y parvins par un mouvement continu et imperceptible des pieds. On apercevait les premières lueurs de l'aurore ; le lieutenant étant parti depuis une demi-heure,

il serait bientôt de retour. Une agitation nerveuse me gagnait. Je sentis que mes genoux sortaient peu à peu du sac, et que mes talons rencontraient un point d'appui. Mon gardien se promenait d'un air distrait et me tournait le dos. Pareil à une machine mue par un ressort, je me dresse sur mes jambes, je me débarrasse complètement du sac, et, avant que le douanier ait pu s'en rendre compte, je m'élanche contre lui, et, d'un coup d'épaule violent, je l'envoie rouler dans la neige à dix pas de distance, lui d'un côté et son fusil de l'autre. Je prends aussitôt la course la plus rapide que jamais la peur ait inspirée à un être humain. J'étais nu-tête, et n'avais aux pieds que des chaussettes. Cette dernière circonstance, loin de m'être désavantageuse, favorisa ma fuite.

On peut s'imaginer la surprise des douaniers. J'entendis des cris : « Au secours ! » puis la voix du lieutenant, qui arrivait fort en colère. Je courais depuis dix minutes, lorsque, m'étant arrêté un instant, je vis, à une respectable distance, mes hommes qui essayaient

de me poursuivre, mais perdaient du terrain. Ils auraient pu m'atteindre avec leurs gueulards ; mais la consigne leur interdit de s'en servir autrement que pour leur défense.

Je repris ma course, et arrivai sur territoire suisse, haletant et exténué, mais à l'abri de toute poursuite. Après quelques instants de repos, je repris tranquillement le chemin du logis. C'était un dimanche : j'arrivai aux Charbonnières dans la matinée, au moment où les cloches appelaient au service divin. Je me glissai furtivement dans la maison de mon père, où l'on commençait à être inquiet sur mon sort. On y discutait sur les dangers de la contrebande et sur ma passion en particulier.

Mais ma mère, ma pauvre mère ! Quel ne fut pas son effroi en voyant apparaître son fils, sanglant, les bras liés, demi-nu, mourant de fatigue et de froid !

Malgré ma jeunesse et ma vigoureuse constitution, je restai six mois étendu sur un lit ; mais cette aventure m'avait totalement guéri du goût de la contrebande ¹.

¹ Tous ces détails sont historiques.

CHAPITRE III

LA TENTATION

Charles Lionnet s'était contenté d'écouter la conversation. Il semblait préoccupé. Henriette, elle aussi, paraissait ressentir une vague inquiétude. Les récits de son père et du voisin lui causaient une terreur croissante ; elle avait insensiblement rapproché sa chaise de celle de son fiancé, comme pour le retenir près d'elle.

Pilate, de son côté, avait l'air vivement contrarié. Sa figure et ses gestes témoignaient

d'une colère mal contenue ; mais, en habile diplomate, il sut se dominer. Après avoir allumé son brûlot pour la cinq ou sixième fois, il partit d'un éclat de rire forcé, et, haussant les épaules, ajouta :

— A vous entendre, Messieurs, tous les contrebandiers seraient bientôt pris et tués ; heureusement on les voit, au contraire, plus nombreux que jamais. Pour quelques-uns qui n'ont pas réussi, tant d'autres vivent bien et font des affaires ! Il faut du reste que les pauvres gagnent leur vie. Y a-t-il quelque chose de plus injuste au monde que cette douane, qui impose si lourdement les choses les plus indispensables à la vie ? Il nous serait impossible de vivre sans la contrebande ; les affaires ne se feraient pas, le commerce serait mort. Si on ne passait pas du tabac, du sel, du sucre et quantité d'autres denrées, combien de gens seraient obligés de s'en priver ! Et puis, je le répète, on exagère singulièrement les dangers. Si votre *homme perdu* et les autres que vous citez s'étaient comportés convenablement avec leurs camarades, rien ne leur serait arrivé.

Nous qui faisons le métier depuis longtemps, nous ne sommes pas encore pris, et, comme vous le voyez, nous nous portons très bien. C'est que nous connaissons les allures des douaniers ; nous savons quand ils vont et quand ils viennent. De temps en temps, nous leur graissons la patte, de sorte qu'ils ne sont pas trop méchants. Vous savez, du reste, le vieux proverbe : « Qui ne hasarde rien n'a rien. »

Pilate continua quelques minutes encore sur ce ton ; après quoi, frappant sur les genoux de Lionnet, il ajouta :

— Voici, par exemple, un jeune homme qui porterait bien un ballot. Vous vous procureriez de l'argent pour votre noce et quelques jolis cadeaux pour votre épouse.

Le Français considéra les deux jeunes gens avec le regard d'un furet qui guette sa proie. Tous deux rougirent et ne répondirent rien.

Le chef de la famille prit la parole :

— Votre raisonnement, Pilate, ne repose sur rien de positif. Je suis cependant d'accord avec vous sur un point : il est regrettable que

la politique, les besoins financiers des états, et quelquefois aussi les caprices des gouvernements, mettent de pareilles entraves à la liberté du commerce. Le temps, l'instruction, le progrès, feront disparaître ces barrières. La contrebande, loin d'améliorer les choses, ne fait qu'aggraver le mal ; elle ne facilite en rien le commerce, et ne procure nullement les marchandises à meilleur marché. Le contrebandier ne travaille pas pour le bien de la société ; il n'a d'autre but que de réaliser un bénéfice pour lui seul. Pour cela, il est obligé d'user de ruse, de mensonge, d'être en guerre ouverte avec l'administration et la société tout entière. La vie irrégulière qu'il mène l'entraîne à tous les excès. Il dépense dans la débauche l'argent gagné par beaucoup de fatigues et de dangers ; et les habitants de votre contrée sont presque tous pauvres. Ils en rejettent la faute sur le gouvernement ou sur mille autres choses. Quant à moi, je crois que s'ils cessaient la contrebande pour se vouer à une occupation régulière, ils paieraient facilement leurs impôts et prospéreraient. Pour un

que vous pouvez citer comme ayant acquis une position, je vous en nommerai cinquante qui ont perdu à la contrebande leur fortune, leur santé, leur réputation, et souvent ont fini misérablement dans les prisons. Cela est encore plus vrai chez nous, où des industries lucratives offrent aux jeunes gens des carrières faciles et honnêtes.

Jacques Dulce quitta son banc d'âne, alluma sa pipe, et, s'approchant du poêle, il continua en s'adressant à son futur gendre :

— Ecoutez, Charles ! Je ne vous aurais pas donné ma fille si vous n'apparteniez pas à une honnête famille et n'étiez pas un brave garçon. Vous êtes en âge de savoir vous conduire et de n'avoir plus besoin de tuteur ; aussi je ne veux rien vous commander. Je désire seulement vous donner un conseil amical. Laissez faire la contrebande à ces jeunes étourdis qui n'aiment aucun travail régulier et courent au devant de leur malheur. D'abord on se marie pour la vie de famille : or le métier de contrebandier est l'ennemi de la tranquillité et de la paix domestique. Pendant que le mari affronte

les frimas, les orages et les neiges, qu'il brave les lois et les autorités, la femme et les enfants passent leurs nuits dans les angoisses. Chaque instant peut apporter la nouvelle que le père et l'époux a été saisi et conduit dans les prisons, ou que, dans une lutte, il a succombé sous les bâtons ferrés des gardes-frontières. Ensuite, il n'y a aucun bénéfice à réaliser. Passe encore pour des individus qui n'ont point de métier ; mais toi, tu peux travailler à *l'établi*. Crois-moi, le mieux que tu puisses faire, c'est de te perfectionner dans l'horlogerie. Ton père possède un petit domaine ; Henriette aura une bagatelle à ma mort : cela, réuni à ce que tu économiseras, te permettra d'acheter quelques champs, car du terrain pour une ou deux vaches aide bien un industriel. Tu pourras ainsi passer ta vie tranquille et t'épargner bien des misères.

Dulce ajouta encore quelques arguments du même ordre. Pilate, visiblement contrarié, repartit :

— Ah ! bah ! une vie trop sédentaire ne vaut rien pour les jeunes gens : du mouvement et

des occupations variées leur sont salutaires. Il est bon qu'ils apprennent un peu de tout. Vous ne voyez que le mauvais côté de la contrebande, et en ignorez les avantages.

Il appuya son raisonnement de diverses considérations banales ; après quoi, voyant l'heure avancée, il ralluma encore une fois sa pipe, prit son bâton, salua et partit.

— Je ne sais trop ce que ce Pilate venait chercher ici, dit René quand le Français se fut éloigné.

— Ni moi non plus, ajouta Dulce. Il a quelque affaire en vue, et vient espionner.

— Je le crois un honnête homme, dit Lionnet.

— Un honnête homme et Pilate, c'est deux, reprit le voisin. Il y a longtemps que je le connais : c'est un enragé contrebandier et un fameux voleur de bois, un de ces individus capables de tout et avec lesquels il faut éviter le plus possible d'entrer en relations.

Cela dit, René prit le chemin de sa demeure : Lionnet ne tarda pas à faire de même. Il souhaita un amical bonsoir à ses futurs pa-

rents; Henriette, une lampe à la main, le conduisit jusqu'à la porte d'entrée. Au moment où le jeune homme lui donna le baiser d'adieu, elle lui dit de sa voix la plus douce :

— N'est-ce pas, Charles, tu n'iras pas à la contrebande ?

Celui-ci, ému, serra affectueusement sa fiancée sur son cœur, en lui disant :

— Sois tranquille ! Et il partit.

La nuit était sombre. Un vent du nord-ouest soufflait violent et froid. Des flocons abondants commençaient à blanchir le sol. La terre, durcie par le gel, résonnait sous les pas du voyageur.

Le jeune homme se dirigea vers le nord, à travers les pâturages solitaires du *Chalet neuf*, marchant d'un pas rapide. Il était venu avec le projet de passer un ballot : mais les discours de Dulce et les recommandations d'Henriette l'avaient ébranlé. Il sentait la justesse de leurs conseils ; cependant, comme quelqu'un qui regrette d'être convaincu, il renvoyait au lendemain de prendre une décision définitive.

Charles n'était pas un contrebandier, mais

se trouvait dans les dispositions d'esprit convenables pour le devenir. Deux ou trois fois déjà, il avait passé la frontière avec des ballots de peu de valeur : cela sans parti-pris, sans bénéfice, pour faire comme les autres. Pilate connaissait ces dispositions ; il tenait de l'enrôler sous ses drapeaux, parce que son exemple entraînerait ses camarades indécis.

Charles passait près d'un de ces bâtiments appelés *couverts* dans le Jura. C'est une simple charpente supportant un toit en bardeaux, destiné à recevoir les eaux pluviales, qui sont conduites par des chéneaux dans un réservoir ou citerne. Tout à coup un léger bruit lui fit tourner la tête. Il eut d'abord peur en s'entendant appeler par son nom ; mais il fut bientôt rassuré en reconnaissant Pilate. Le contrebandier l'accueillit amicalement, et lui dit d'un air d'indifférence complète :

— Il y a une brillante affaire pour la première nuit favorable, et de l'argent à gagner. Il s'agit de passer une riche pacotille de ballots : celui qui dirige la chose donne deux écus neufs pour porter une charge jusque de

l'autre côté de la *côte à Pécauld*. Il y aura, cela va sans dire, assez à boire en route, un bon souper en arrivant, et, si tout réussit, une bonne-main par dessus le marché. Il nous faut seulement une douzaine de bons garçons. Je viens du Séchey ; plusieurs jeunes gens sont décidés. Ils m'ont dit qu'ils désiraient vous voir. « Si Charles Lionnet vient, ont-ils dit, nous en sommes. » J'ai appris où vous étiez, et je passais à la Frasse exprès pour vous voir. J'ai préféré vous attendre ici pour causer un moment, vu qu'il n'y avait pas moyen avec ces deux vieux radoteurs. On dirait, à les entendre, que tous les contrebandiers sont des mauvais gueux. Ce sont, au contraire, des gens très honnêtes et de bons vivants. Parce que vos amis sont vieux, il leur semble que les jeunes gens doivent, comme eux, rester constamment derrière le *fourneau*. Mais il fait froid : si nous buvions un verre ?

Là-dessus, Pilate tira de sa poche une bouteille d'eau-de-vie ; il en remplit un verre, qu'il offrit au jeune homme. Il continua l'entretien sur le même sujet, s'interrompant de temps

en temps pour remplir le verre de son interlocuteur, buvant lui aussi de fréquentes rasades de cette liqueur brûlante. Il cherchait, par des discours insinuants et habiles, à détruire chez le jeune homme l'effet des paroles de Jacques Dulce, pour décider Charles à participer à son entreprise. Enfin, au moment de le quitter, il lui mit dans la main un objet enveloppé dans du papier :

— Voici un petit fichu pour votre fiancée ; si tout va bien, je lui ferai avoir une broche.

Là-dessus, les deux hommes se séparèrent ; Lionnet reprit son chemin. Il était indécis ; ses idées, surexcitées par les discours et par l'eau-de-vie du contrebandier, se pressaient confuses dans son cerveau. Il cacha machinalement le fichu. Sentant le besoin de réchauffer ses membres, il se mit à marcher rapidement : une demi-heure plus tard, il descendait une pente courte et rapide et arrivait au Séchey.

On apercevait encore de la lumière dans l'auberge de ce petit village. Charles, poussé par la curiosité, se décida à y entrer. Dans

une chambre réservée, étaient réunis sept ou huit jeunes gens de son âge ou à peu près, assis autour d'une table chargée de bouteilles, la plupart déjà vides; tous le reçurent avec des exclamations joyeuses.

— C'est, lui dirent-ils, du vin offert par Pilate. Nous l'attendions.

Il s'assit à côté d'eux, l'air rêveur et pensif.

— As-tu vu Pilate? demanda l'un d'entre eux, nommé David Morel, avec qui il était particulièrement lié.

— Oui!

— Eh bien! que dis-tu de l'affaire? je pense que tu es des nôtres.

— Je ne sais pas, il faudra voir. Je.....

— Pas d'excuse, interrompit Morel : nous comptons sur toi; tu ne peux reculer. Tu sais que depuis longtemps nous projetons une expédition semblable; l'occasion se présente à merveille.

— Tu deviens poltron depuis que tu te maries; tu as peur de t'éloigner de la Frasse et d'être grondé, dit un second.

— Tu n'es pas obligé de le dire à ta fiancée ; c'est une absence d'un jour, elle n'en saura rien. Nous y allons tous, ajouta un troisième.

— Du reste, reprit Morel, tu rapporteras deux beaux écus neufs ; tu pourras avec cela acheter un joli cadeau à ta fiancée et lui faire approuver ton voyage. Quant à être pris, ne crains rien : Pilate est un rusé compère, qui connaît la partie. Du reste, nous ne sommes pas si faibles, et avons de bonnes jambes. Les douaniers auraient bien à faire de nous arrêter. Pour nous, nous faisons cette course à ton intention ; nous avons envie de gagner un peu d'argent pour pouvoir boire un verre et tirer quelques coups de fusil à ta noce.

Un hurrah général accueillit ces paroles. Les discours continuèrent sur le même ton : on trinqua à la ronde, on chanta quelques refrains, et, quand on se retira, l'heure était très avancée.

Charles Lionnet, rentré chez lui, se coucha, dans une disposition d'esprit toute différente de celle qu'il avait en quittant la Frasse. Les conseils de Dulce et les prières d'Henriette

s'effaçaient graduellement de son souvenir. Déjà ébranlé par les discours de Pilate, il s'était laissé convaincre par ceux de ses camarades. Poussé dans ses derniers retranchements, il avait promis de se joindre à eux. Le lendemain, lorsque les fumées du vin furent dissipées, il regretta bien un peu sa détermination ; mais c'était trop tard, il le croyait du moins. Il avait donné sa parole, et ne pouvait revenir en arrière sans s'exposer aux sarcasmes et au mépris des jeunes gens de son âge, qui pourraient bien lui donner un charivari le soir de ses noces, au lieu de la fête habituelle.

Ses hésitations durèrent quelques jours. Ses parents, le voyant préoccupé et pensif, l'interrogèrent et apprirent la vérité. Le père Lionnet était un honnête homme, mais il avait les idées de son temps ; dans sa jeunesse, il avait porté le ballot, et ne se montra pas trop surpris du projet de son fils. Il lui conseilla pourtant de ne pas y aller, mais sans insister beaucoup. « Après tout, pensait-il, ce sera bon si Charles peut gagner quelque argent : il lui

en faut beaucoup pour se marier. » Aussi, quand le père vit son fils bien décidé, il n'insista plus. La mère, qui partageait les mêmes idées, recommanda à son fils de faire attention à ne pas se laisser prendre, de se bien tenir au chaud, etc. Et ce fut tout.

Charles était un brave et honnête garçon ; mais il subissait l'influence de son entourage et de l'éducation de son époque. Comme beaucoup d'hommes au début de la vie, il manquait de la force de caractère que donne l'expérience et souvent le malheur. Il n'avait pas encore acquis cette volonté forte qui procure à l'homme la vraie indépendance morale ; qui lui permet de marcher droit à un but, celui du bien ; de heurter le mal de front, de le combattre et de le terrasser sans se laisser rebuter par les obstacles ; de savoir, s'il le faut, dédaigner la popularité, les sarcasmes et le mépris des sots. « Après tout, pensait-il, Henriette et son père ne connaîtront ce voyage qu'après mon retour. Ils seront tout contents de voir mes deux écus neufs et les autres choses. Tout le monde y va : pourquoi n'irais-je pas aussi ? »

C'est ainsi que le jeune homme s'excusait d'abandonner le sentier du devoir et de mépriser les avis de ses véritables amis. Il avait eu une première faiblesse, celle d'écouter Pilate et d'accepter ses avances ; puis une seconde, celle de rejoindre ses camarades à l'auberge. Le jeune homme possédait cependant quelques notions du bien : mais il fallait les leçons de l'expérience pour les développer.

L'homme étant trop imparfait de sa nature pour comprendre le bien et le rechercher sans combat, il faut souvent, par une de ces sublimes et incompréhensibles lois de Dieu, qu'il subisse le mal pour apprendre à s'en garder. Comme la santé revient à la suite d'une maladie, comme la grandeur naît quelquefois de la petitesse et la vertu du vice, il faut que l'homme sente sa faiblesse pour devenir fort, et, parfois, qu'il tombe lourdement pour apprendre à se relever.

Tel était Charles Lionnet : animé de bonnes intentions, mais ne mettant pas au service de celles-ci une volonté assez forte et un caractère assez énergique.

CHAPITRE IV

L'EXPÉDITION

Huit jours plus tard, Charles Lionnet sortait furtivement un soir de la maison paternelle, chaudement enveloppé d'une grande redingote de drap, et coiffé d'une casquette dont le rebord rabaissé lui cachait les oreilles. Il était armé d'un bâton, chaussé de gros souliers, et avait les jambes enveloppées de longues guêtres qui retenaient le bas de son pantalon. Le jeune homme se rendit à l'auberge, en se glissant derrière les maisons, pour éviter d'être aperçu.

Dans la même chambre où nous l'avons déjà vu entrer, il trouva David Morel avec quelques camarades qui en attendaient d'autres : bientôt quinze individus se trouvèrent réunis. On but quelques verres en causant à voix basse. Deux hommes de quarante cinq à cinquante ans, l'un de taille moyenne, nommé Rappart, l'autre grand, vigoureux, aux formes athlétiques, nommé Junier, paraissaient les chefs de la bande. Ils expliquèrent aux conscrits de la contrebande ce qu'on devait faire en *voyant le loup* (autrement dit les douaniers), et donnèrent quelques ordres à la troupe. On devait passer par *Chez le Bonhomme*, et traverser le Risoux par le chemin du *Golet*. Là on trouverait un homme qui donnerait de nouvelles instructions.

Après que chacun eut mis un morceau de pain dans sa poche et rempli sa gourde d'eau-de-vie, tous sortirent à pas furtifs, et vinrent se ranger sous l'avant-toit d'une maison un peu isolée, celle de Junier. Celui-ci, aidé de Rappart, souleva une trappe, alluma une lampe placée dans une lanterne, descendit

quelques marches, et se trouva dans un caveau dont personne n'aurait soupçonné l'existence. Là se voyaient des paquets de marchandises, qu'il tendit un à un à ses camarades. C'étaient des ballots munis de bretelles et tout préparés pour ce genre de transport : en forme de parallépipède, et enveloppés de grosse toile, avec des coins saillants, pour qu'on pût les saisir facilement. Les contrebandiers, dans leur argot, nomment ces colis des *bêtes à quatre cornes*.

À cette époque, les droits sur l'entrée des marchandises en France étaient moins élevés, et les mesures répressives un peu moins rigoureuses que sous le premier empire : néanmoins ces dernières étaient encore très sévères. Toutes les denrées coloniales, tous les produits de l'industrie, le sel même, devaient payer des droits élevés. Mais certaines étoffes étaient surtout frappées : les droits équivalaient à une véritable prohibition. Ces marchandises formaient précisément le contenu des ballots dont nous avons parlé.

Il s'agissait d'étoffes chères provenant de

manufactures anglaises, de soieries diverses, de toiles du Thibet et de châles de Cachemire, expédiés aux risques et périls d'un négociant habitant les bords du Léman. Une somme énorme reposait sur ces marchandises : elle pouvait être doublée si l'expédition réussissait. Peut-être représentait-elle toute la fortune de la maison de commerce, qui s'exposait ainsi aux chances d'une ruine complète.

Quand chacun eut chargé son ballot, Rappart referma la cachette, et l'on se mit en route. Il était dix heures du soir. Junier ouvrait la marche ; ses compagnons suivaient, parlant fort peu et à voix basse. Il faisait froid ; la terre était couverte d'un pied de neige légère ; une bise froide balayait cette neige, et effaçait derrière eux la trace des pas des voyageurs. C'est pourquoi ils avaient choisi cette nuit de préférence à toute autre. Le contrebandier n'aime pas la neige, parce qu'il y laisse l'empreinte de son passage. Il lui faut les nuits sombres de l'automne, des brouillards épais et un ciel voilé. Alors il chausse d'épaisses babouches par dessus ses gros sou-

liers, et glisse sans aucun bruit, comme le serpent dans les herbes, comme le putois ou la fouine qui s'approche d'une gélinotte endormie : ainsi il traverse inaperçu les lignes de la douane, quelquefois bien près des douaniers embusqués.

Morel disait à Lionnet :

— C'est pénible ; cependant on exagère les difficultés de la contrebande. C'est amusant tout de même. Je pense que tu es content d'être venu ?

Lionnet ne répondait que par monosyllabes. Il pensait à Henriette, et, au fond de sa conscience, il regrettait un peu son expédition ; mais, n'ayant pas su reculer au début, il le pouvait encore bien moins en ce moment. Il fallait accomplir sa tâche jusqu'au bout.

Nos héros marchaient à la file, occupant chacun à son tour la tête de la colonne, poste toujours le plus pénible lorsqu'il faut tracer le chemin à travers la neige. Ils avancèrent assez lentement pendant deux heures, et arrivèrent de l'autre côté de la forêt, très étroite en cet endroit. Là deux hommes, appuyés contre la

tige d'un énorme sapin, les attendaient : c'était Pilate, accompagné d'un individu de haute taille, aux larges épaules, dont la figure proprement rasée avait une expression sévère. Le nouveau personnage était connu dans le pays sous le nom de *Grand Chamoceire*. Ils reçurent amicalement les contrebandiers. Tout en parlant à voix basse, on vida quelques verres et on mangea un morceau de pain.

— Tout va bien, il n'y a pas un chat dans les environs ; les *gabelous* n'oseront pas sortir par ce temps, dit Pilate à Junier.

Il lui donna ensuite diverses directions : la troupe devait traverser le *Pré Loin*, passer le *Pré Bouillet* et arriver avant l'aube au hameau du *Goulu*. Chamoceire leur servirait de guide. Pilate lui-même ne pouvait les suivre ; il voulait, disait-il, surveiller les allures des douaniers et les dépister si cela devenait nécessaire.

— Maintenant, ajouta Rappart en s'adressant à ses compagnons, je suis certain que nous ne verrons pas trace des *gabelous* ; néanmoins, comme il est bon de tout prévoir, il

faut arrêter ce que nous ferons si nous sommes aperçus. Voulons-nous lâcher les ballots ou essayer de forcer la ligne?

— Je crois, dit Junier, que nous ne devons pas, quoi qu'il arrive, abandonner notre chargement. Les préposés ne sont jamais plus de quatre ou cinq ensemble. Nous serions des poltrons de lâcher pied. Je me suis débarrassé, moi seul, de trois ou quatre : il serait un peu fort de nous laisser prendre quinze. Je me charge d'en arrêter un et peut-être deux, pendant que la troupe gagnera le large.

Après une courte discussion, l'opinion de Junier prévalut. Les jeunes gens s'en rapportaient à la longue expérience de cet homme, à sa force et à sa hardiesse bien connues. Comme les moutons de Guillot, ils promirent de faire rage. Il fut entendu que, suivant l'usage, on marcherait par petits groupes, à 20 ou 25 pas de distance les uns des autres.

A une heure du matin, la troupe ainsi organisée, conduite par Chamoceire, se remit en route, suivant en tous points l'itinéraire indiqué par Pilate. Tout était silencieux ; aucun

indice des douaniers ne fut aperçu. La bise continuait à souffler, et faisait tourbillonner la neige. Le hameau du *Goulu* n'était qu'à une demi-lieue de distance, mais les contrebandiers y arrivèrent seulement à quatre heures du matin : les détours qu'ils avaient dû faire, la neige et le mauvais état des chemins les avaient retardés. Chamoceire frappa doucement trois coups à la porte d'une petite maison.

— Qui est là ? cria une voix de l'intérieur.

— Ami, répondit à voix basse le contrebandier.

La porte s'ouvrit, et les nocturnes voyageurs, qui paraissaient attendus, furent introduits dans une chambre de modeste apparence. Une porte, ménagée dans la boiserie, s'ouvrit, et les ballots furent enfermés dans un réduit secret que la police aurait eu peine à découvrir.

Nos hommes étaient harassés, transis et couverts de neige ; de longs glaçons pendaient à leur barbe. Mais ils avaient franchi sans difficulté la première ligne, ce qui leur faisait

oublier leurs fatigues. On leur servit du fromage, de la viande salée, du pain noir et quelques litres de vin rouge.

Il s'agissait maintenant d'attendre la nuit suivante pour continuer le voyage, si toutefois aucun ordre contraire n'était donné. Si le passage du convoi avait été flairé, si les alentours de la maison étaient observés, il faudrait attendre encore, peut-être même se séparer et s'éloigner furtivement pour ne pas éveiller les soupçons. Il fut annoncé à la troupe que personne ne devait se montrer : le propriétaire exercerait une stricte surveillance sur les environs, pour donner l'alarme au besoin.

Les vieux contrebandiers, habitués à ce genre de vie, passèrent gaiement la journée. Ils dormirent quelques moments sur la table, fumèrent la pipe et burent de l'eau-de-vie ; ils jouèrent quelques parties de *politaine*, et racontèrent de vieilles histoires de contrebande et leurs aventures passées. Les jeunes gens s'ennuyèrent un peu, Lionnet surtout. Il disait à Morel :

— Si seulement nous n'avions pris les ballots à porter que jusqu'ici !

— Ah ! bah ! reprit celui-ci, qui, sans vouloir l'avouer, pensait comme son ami : tu vois que tout va bien, la seconde ligne sera franchie comme la première, et demain nous rentrerons au Séchey.

Le soir arriva. Rien de suspect n'avait été remarqué. Un messenger envoyé par Pilate vint annoncer que tout était en ordre et qu'on pouvait se mettre en route. Vers dix heures, la troupe reprit ses ballots et repartit dans le même ordre que la nuit précédente, en observant un silence complet. Une petite demi-heure de marche amena nos hommes sur la sommité du *Noirmont* (côte élevée qui domine Mouthe du côté de l'est), d'où la vue embrassait toute la vallée. Sur l'ordre de Junier, ils firent halte à la lisière d'une forêt, posèrent leurs ballots et s'assirent dessus. Il fut défendu d'allumer la pipe : un coup de briquet, la lueur de l'amadou, pouvaient trahir la présence des contrebandiers.

Trois quarts d'heure se passèrent. Les hom-

mes étaient transis ; leurs dents claquaient. Les jeunes gens frémissaient d'impatience, demandant sans cesse si on ne partait pas. Ils n'en pouvaient plus. Junier leur versa un verre, en disant :

— Un peu de patience, mes amis ; ce n'est rien que cela.

Il leur raconta, à demi-voix, combien de fois des contrebandiers avaient dû, pour éviter d'être pris, passer des jours et même des nuits entières tapis dans un coin sans bouger, ou blottis quarante-huit heures dans un bois, pour dépister les gardes-frontières, en attendant le moment favorable pour gagner le large. Bienheureux quand de pareilles mésaventures n'arrivaient pas dans la saison rigoureuse, et que les hommes avaient eu la précaution de mettre dans leur poche un morceau de pain noir.

Vers onze heures et demie, l'œil vigilant de Rappart aperçut à une grande distance, sur la côte opposée, une lumière qui, s'agitant par intervalles, se fit voir trois fois de suite. C'était le signal annonçant que le moment était

propice pour traverser la vallée sans rencontrer les employés de la douane.

Les contrebandiers rechargèrent leurs ballots et se remirent en route. Ils descendirent rapidement la côte, passèrent à travers champs au sud du village de Villedieu, et, prenant le pas de course à la suite les uns des autres, semblables à des fantômes, ils traversèrent le Doubs sur la glace, un peu au-dessous de Gélin, et passèrent entre ce village et celui du Cerrageois, qu'ils évitèrent soigneusement. La nuit était très obscure. La bise soufflait avec violence dans le vallon, soulevant d'épais tourbillons de neige.

Chamoceire marchait en tête et servait de guide. On ne pouvait se voir à distance, ce qui obligeait les contrebandiers à marcher rapprochés les uns des autres. Sans avoir aperçu aucun être humain, ils traversèrent le plateau supérieur du vallon étroit situé entre les Pontets et Bougeon, et entrèrent dans les forêts couronnant la *côte à Pécaud*, chaînon qui sépare la vallée du Doubs du val de Miège.

Les contrebandiers firent halte un moment,

et burent un verre. Ils étaient exténués, mais un mauvais pas était fait ; encore un effort, et, la seconde ligne franchie, ils seraient bientôt au bout de leurs peines. De l'autre côté de la côte à Pécaud, à quelque distance de Sanceau, une personne affidée recevrait les ballots. On y arriverait avant l'aube, tardive à cette époque de l'année. A deux heures, ils se remirent en marche, et s'enfoncèrent à travers les bois. L'obscurité était complète ; ils durent allumer une lanterne sourde pour trouver leur chemin. Le contrebandier ne se sert de ce moyen gênant qu'à la dernière extrémité. Chamocaire et les anciens connaissaient les lieux ; ils avaient l'habitude de ces courses nocturnes, et savaient se glisser inaperçus dans les forêts. Mais leurs jeunes compagnons avançaient lentement et avec peine à travers les broussailles chargées de neige. D'un autre côté, comme cela se produit souvent en hiver, le froid, intense en rase campagne, diminuait sensiblement dans l'intérieur des futaies, ce qui leur faisait éprouver une sensation agréable. Vers quatre heures, ils venaient de quitter la forêt

pour entrer de nouveau en pays découvert, et suivaient en silence un bas-fond parsemé de quelques broussailles, lorsque deux hommes, sortant de derrière les buissons, se dressèrent tout à coup devant eux et leur barrèrent le passage, en faisant entendre la phrase bien connue et invariable du douanier :

— Ne portez-vous rien contre la loi ?

La troupe s'arrêta ; tous les contrebandiers éprouvèrent la commotion d'une décharge électrique. Il se fit un silence complet pendant quelques secondes, au bout desquelles Junier cria à haute voix :

— Nous ne vous connaissons pas ; passez votre chemin et laissez-nous passer le nôtre.

— Au nom de la loi, nous vous ordonnons d'arrêter ! répondirent les douaniers en s'avançant.

— Ils ne sont que deux, cria Junier à ses compagnons. Passez pendant que nous les retiendrons.

Là-dessus, lui et Rappart s'élançèrent sur les deux employés. Ceux-ci, surpris, saisis au collet, se défendirent, mais en vain ; ils tom-

bèrent sous leurs adversaires, se débattant dans la neige et appelant à haute voix :

— A nous, à nous, au secours !

Les contrebandiers essayèrent de leur fermer la bouche : mais c'était trop tard. Cinq ou six autres douaniers, embusqués dans les environs, arrivèrent au pas de course. Une mêlée terrible s'ensuivit. Les contrebandiers auraient été assez forts pour rester maîtres du champ de bataille ; mais il y eut parmi eux beaucoup d'indécision. Plusieurs jeunes gens, novices dans le métier, hésitaient à attaquer ces hommes qui, exécuteurs passifs de la loi, remplissaient un pénible devoir. Charles Lionnet surtout était en proie à une émotion impossible à décrire. Blotti à l'écart avec Morel, il se rappelait les avertissements du père d'Henriette et du vieux René. Il commençait à comprendre que, dans la carrière qu'il avait embrassée, il faut pouvoir être assassin à l'occasion, et que contrebandier devient facilement synonyme de brigand.

Dès le commencement de l'action, Chamocaire avait disparu sans être remarqué. Les

douaniers se ruèrent sur les contrebandiers : ce ne fut bientôt plus qu'une lutte acharnée et confuse, entremêlée de cris de rage et de douleur, d'insultes réciproques, de coups ; et on ne distinguait au milieu des ténèbres qu'un monceau confus de formes humaines, qui se roulaient dans la neige, en jurant et en blasphémant. Les préposés firent usage de leurs longs bâtons noueux. Rappart en reçut plusieurs coups, qui le mirent hors de combat. Junier, grâce à sa force herculéenne, lutta un moment avec avantage. Il résistait vigoureusement à plusieurs ennemis, lorsqu'un coup du terrible bâton lui fut asséné à travers la figure, et l'étendit sans connaissance sur la neige déjà rougie du sang de ses camarades. Les autres contrebandiers n'opposèrent plus de résistance sérieuse. Ceux qui ne prirent pas la fuite furent immédiatement saisis.

Lionnet, resté à quelque distance avec Morel, avait considéré cette triste scène avec une angoisse inexprimable. Il maudissait sa folle expédition, et aurait donné tout au monde pour se trouver à cent lieues de distance. Quand les

deux amis virent la tournure tragique que prenaient les choses, ils ne pensèrent plus à secourir leurs camarades ; l'instinct de la conservation les domina seul. La peur de tomber entre les mains des terribles préposés leur montra la seule chance de salut qui leur restât encore : ils abandonnèrent leurs ballots et se mirent à fuir à travers champs, sans se rendre un compte exact de la direction qu'ils suivaient. Ils avaient fait trois cents pas à peine, lorsque deux hommes apostés sur leur passage, comme des renards à l'affût, se précipitèrent sur eux ; des mains de fer se posèrent sur leurs épaules. Vaincus par la fatigue et la peur, ils n'essayèrent pas une résistance dont ils sentaient, du reste, la parfaite inutilité.

Les douaniers les couchèrent dans la neige et leur posèrent un genou sur la poitrine, tandis qu'ils leur serraient les mains dans de solides menottes. Puis ils firent relever leurs prisonniers, et, brandissant leurs bâtons ferrés, ils crièrent d'une voix impérieuse :

— En avant !

Brisés par l'émotion et dans un état de

prostration presque complète, nos héros obéissent, en pleurant amèrement. Ce n'étaient plus ces jeunes gens superbes, qui, fiers de leur force, ne voyaient aucun obstacle possible à la réussite de leurs projets. Citoyens d'un pays libre, pouvant vivre tranquilles au sein de leurs familles et consacrer leurs forces au bien de leur contrée, ils avaient voulu braver les lois et l'ordre social d'un pays voisin : ils se voyaient maintenant enchaînés comme des criminels et roués de coups de bâton ; tout cela pour une gloriole, pour une fantaisie, pour un peu d'argent qu'ils pouvaient gagner plus facilement et surtout plus honnêtement chez eux.

CHAPITRE V

PILATE

Le nom de Pilate, dans l'histoire qui nous occupe, n'était qu'un nom de guerre, mais appliqué à un personnage parfaitement historique. Celui-ci comptait parmi ces individus qui, nés avec le germe de tous les vices et doués d'un caractère faible, ne savent que suivre l'impulsion des événements. Son père, un de ces pauvres propriétaires qui peuplent le versant français du Risoux, avait élevé son fils comme il l'avait été lui-même, c'est-à-dire sans principes et sans soin.

Dans un milieu sain, Pilate, avec de salutaires exemples et de bonnes directions, aurait pu devenir un homme de bien ; mais, jeté sur la pente du mal, il la suivait passivement et sans aucun effort pour en sortir. Il montra, dès son enfance, de grandes dispositions à la paresse. A dix-neuf ans, pour échapper aux travaux de la campagne qui l'ennuyaient, il s'engagea dans l'armée en remplacement d'un conscrit, pour le prix de sept cents francs. La vie du soldat, pour certains hommes, est une école salubre ; elle retrempe leur énergie et développe chez eux le sentiment du devoir. Pour d'autres, malheureusement, elle achève de les démoraliser et de les pervertir. Pilate fut du nombre de ces derniers. Rentré au pays au bout de quatre ans, sans argent, couvert de haillons, adonné à la débauche, ayant perdu le goût de toute occupation régulière, il se voua au métier de contrebandier et de voleur de bois.

En quittant ses camarades, la veille des événements qu'on vient de lire, il s'était élancé à travers la neige et les tourbillons, en homme

habitué à braver les frimas. Celui qui eût pu l'observer aurait été frappé de l'expression de sa figure. Un sourire diabolique éclairait ses traits : on eût dit la satisfaction de la bête fauve affamée qui vient de saisir une proie. Il traversa d'un pas rapide les pâturages et les forêts, et, prenant un sentier, il arriva à la porte d'une maison de rustique apparence.

Le voyageur qui parcourt aujourd'hui le versant occidental du mont Risoux trouve encore, çà et là, quelques pauvres habitations isolées, quelques hameaux solitaires au milieu de ces vastes prairies. Il y a un demi-siècle, cette population était beaucoup plus nombreuse qu'aujourd'hui. Presque pas de pâturage où l'on ne vit une pauvre maison basse, recouverte en bardeaux fixés au moyen de grosses pierres.

Les gens y vivaient disséminés sur la surface des alpages, sans industrie, ayant pour toutes ressources de l'orge souvent gelée, une maigre vache et une chèvre. Il fallait donc, pour entretenir leur misérable existence, une stricte économie et une grande activité ; par-

fois, à force d'adresse et de ruse, ils parvenaient à gagner quelques sous. Des femmes mal vêtues, mal chaussées, faisaient six lieues de marche pour aller en Suisse, à travers les neiges du Risoux, vendre quelques douzaines d'œufs. Les hommes, cachés des nuits entières dans les bois, luttèrent d'adresse et d'audace avec la douane, pour transporter un peu de tabac, de café ou d'autres denrées, et réaliser un profit de quelques *liards*.

C'est dans l'une de ces maisons, située non loin du hameau de la *Frête*, que se rendit Pilate. Son père était mort depuis plusieurs années ; célibataire, il vivait avec sa mère. Cette femme, encore alerte et vigoureuse malgré ses soixante-quinze ans, entretenait tant bien que mal son ménage, ou plutôt son taudis. La besogne, du reste, était bien simple. Après les soins indispensables donnés à une vache, il ne s'agissait que de cuire de temps en temps du pain noir, qu'on mangeait avec du petit-lait. Rarement on s'accordait un plat de choux ou d'un autre légume.

Le contrebandier entra en tâtonnant. Ar-

rivé à la cuisine, il alluma une lampe, et pénétra furtivement dans une chambre basse et enfumée, n'ayant pour fenêtre qu'un carreau grillé. Les lits de la mère et du fils en remplissaient la plus grande partie. Une table boiteuse et quelques escabeaux composaient tout l'ameublement. Des hardes pendaient aux parois, et le plancher était encombré de débris divers.

— *Bello* est-il arrivé ? demanda Pilate à sa mère.

— Non ! répondit celle-ci.

Le contrebandier, après s'être débarrassé de ses guêtres et de ses gros souliers couverts de neige, ouvrit un vieux bahut et en tira un morceau de pain noir. Il prit ensuite une bouteille d'eau-de-vie, soigneusement serrée dans un placard, et s'en versa un verre.

Pendant qu'il soupait de bon appétit, la mère, d'une voix criarde, avait entamé la conversation dans le patois de la contrée ; elle interrogeait son fils sur l'emploi de sa journée. Celui-ci en rendit un compte assez exact. Il n'y avait rien qui exigeât le secret ; car,

quoique assez confiant envers sa mère, Pilate savait à l'occasion lui cacher ce qu'il estimait prudent de garder pour soi. Il était arrivé au moment où il avait quitté les contrebandiers, lorsque la mère l'interrompit en disant :

— Est-ce que l'affaire sera bonne ?

— Excellente, répondit le fils. Ça m'ira bien pour me remonter un peu ; depuis longtemps je n'ai rien gagné. Je n'appelle pas gagner les quelques sous qu'on peut attraper sur un misérable ballot : le plus souvent cela suffit à peine pour l'eau-de-vie.

— Chamoceire est-il de la partie ?

— Non ; mais je crois qu'il se méfie de quelque chose.

— Alors il te faudra partager avec lui ; sinon il te dénoncera aux contrebandiers, qui se vengeront.

— Chamoceire connaît le métier ; il saura comprendre ce qui en est, et laisser les Suisses s'en tirer comme ils pourront. Je le verrai à son retour, et lui graisserai la patte avec quelques pièces de cent sous.

— Oui, mais il te faut pourtant faire atten-

tion avec ces contrebandiers. Ils n'ont pas badiné avec l'*homme perdu*. C'était aller un peu loin : j'ai regretté que tu te sois mêlé de cette malheureuse affaire.

— Pourquoi ? répondit Pilate en haussant les épaules et vidant son verre. Dans l'affaire d'aujourd'hui, qui est bonne et sera vite bâclée, je n'ai à compter qu'avec Chamoceire ; et, je te le répète, il sera très arrangeant. Nous nous sommes rendu des services réciproques, et nous pouvons nous en rendre encore. Quant à l'*homme perdu*, je n'ai pas le moindre regret de m'être aidé à le jeter dans la *baume*. Il nous vendait, nous autres Français ; et nous n'avons pas à ménager les Suisses.

— C'est vrai, reprit la mère ; j'ai toujours entendu dire que ce sont des hérétiques damnés, pour lesquels il ne faut avoir aucune miséricorde.

— Je me mets, quand je le peux, en relation avec leurs écus ; pour le reste, je m'en moque.

Pilate, qui plusieurs fois, pendant la conversation, était venu ouvrir le carreau pour écouter au dehors, s'en approcha de nouveau.

Cette fois, la fine ouïe du contrebandier perçut un bruit vague et confus.

— Voici *Bello*, dit-il.

Alors il poussa un sifflement aigu ; des aboiements lointains lui répondirent. Il vint ouvrir ; bientôt un chien, lancé à toute vitesse, franchit d'un bond le seuil, et son propriétaire referma sur lui la porte à triple verrou.

Pilate conduisit dans sa chambre l'animal, qui sautait de joie autour de son maître. C'était un chien-renard croisé. L'animal paraissait épuisé ; ses longs poils étaient chargés de neige, et à son cou était suspendu un paquet solidement attaché. En passant sa main sur le dos de l'animal, Pilate découvrit, cachée dans l'épaisse fourrure, une courroie qu'il déboucla. Le contrebandier examina le tout avec soin. Dans le paquet et autour de la courroie étaient soigneusement rangées des pièces d'étoffes diverses. Il parut satisfait de trouver tout en ordre ; puis, redoublant ses caresses au chien, il alla chercher une grande terrine de soupe préparée à l'avance. Tandis que l'animal lap-

pait sa pitance avec des signes non équivoques de satisfaction, son maître leva une trappe sous le lit de la mère ; approchant la lampe, il découvrit une espèce de coffre caché sous terre, l'ouvrit et y introduisit les objets apportés par le chien ; puis il referma le coffre et la trappe.

Le fainéant et poltron Pilate avait donc trouvé plus commode de faire passer la contrebande par son chien que de s'en charger lui-même. Ce moyen, très simple, est encore employé maintenant, et l'était autrefois sur une grande échelle. Il consiste à conduire un chien chez un affidé, de l'autre côté de la frontière. Là, on le garde un jour ou deux sans lui donner à manger ; puis on lui attache des marchandises au cou ou autour du corps, et on le lâche au milieu de la nuit. L'animal, pressé par la faim, traverse la frontière avec la rapidité de la flèche. Habitué par son maître à fuir les douaniers, guidé par l'instinct extraordinaire dont il est doué, le chien évite les hommes, et arrive bientôt sain et sauf à la maison, où il sait être bien accueilli.

Tout en causant avec sa mère, Pilate se mit au lit, sur son grabat pour mieux dire ; il s'enveloppa de loques en guise de couvertures, et ronfla bientôt de toute la force de ses poumons.

CHAPITRE VI

LA MYSTIFICATION

Un épisode de la vie de Pilate fera faire au lecteur plus ample connaissance avec le caractère de cet homme. Pilate représente un type que l'on peut classer entre le contrebandier proprement dit et le brigand.

Comme on l'a vu, il avait pris du service dans l'armée. Il fut mauvais soldat ; mais, souple jusqu'à la lâcheté, il supporta patiemment la discipline militaire, quoiqu'il la détestât. Empressé auprès des chefs, il sut toujours se fatiguer le moins possible, tout en ayant

l'air de déployer une grande activité. On l'eût vu souvent le dernier au feu et le premier au pillage.

Il n'était pas homme à se contenter de la modique solde et de la ration du troupier. Des sept cents francs de son engagement, il n'avait pas donné un sou à son père, qui cependant vivait dans la gêne. Au bout de deux ans, tout était dépensé. Plusieurs fois déjà, Pilate avait amélioré son état financier aux dépens de l'ennemi ; il savait aussi, à l'occasion, mettre à contribution les amis.

Sous Napoléon I^{er}, il prit part aux campagnes de 1813. Le régiment dont il faisait partie s'étant arrêté à quelques lieues de Bautzen, les soldats reçurent des billets de logement pour un village voisin. Pilate et un de ses compagnons, nommé Marcel, se trouvaient ensemble, et se rendirent à leur destination, chez un honnête campagnard qui les accueillit cordialement. Après un copieux souper, ils furent conduits dans une petite chambre propre. Pendant que Marcel se mettait au lit, Pilate scrutait d'un œil curieux tous les coins

et recoins de l'appartement. Il ouvrit une armoire et en fouilla l'intérieur : parmi d'autres objets de peu de valeur, il trouva, soigneusement enveloppée, une cuiller en argent. C'était sans doute quelque souvenir de famille, quelque cadeau de noce ou de baptême. Pilate la tournait dans ses mains et la contemplait avec avidité, lorsque son camarade, qui l'observait, lui dit :

— Laisse cela et viens te coucher. Il ne faut rien prendre chez ces gens.

— Est-ce que tu crois que je veux la prendre ? demanda Pilate un peu honteux.

— Je ne dis pas. Non seulement c'est mal de voler des personnes qui nous reçoivent bien, mais cela nous est sévèrement défendu par nos chefs, ajouta Marcel.

Pilate se mit au lit sans rien dire, mais il ne s'endormit pas. La pensée de la cuiller hantait son esprit. Sa bourse était vide. Depuis son entrée au régiment, il avait pu s'accorder diverses jouissances en dehors de l'ordinaire du soldat, et en ressentait péniblement la privation. Il avait vu tant de fois la maraude et

le vol s'exercer sur une grande échelle, le fort opprimer le faible, le soldat en campagne s'emparer de ce qui lui tombait sous la main ! Pourquoi n'en ferait-il pas de même aujourd'hui et ne profiterait-il pas de l'occasion ? Pilate n'était pas de force à résister à pareille tentation. Une question seulement l'embarassait : prendre la cuiller et l'emporter, c'était tout simple ; mais comment la cacher et éviter d'être découvert avant d'en avoir pu réaliser la valeur ? Son camarade avait vu la cuiller, et ne partageait pas les mêmes idées que lui sur le procédé : il pouvait, cas échéant, concevoir des soupçons et peut-être le dénoncer.

Toutes ces pensées roulaient dans la tête du soldat et le tinrent éveillé. Après quelques heures d'insomnie, une idée lumineuse lui vint tout à coup à l'esprit. Marcel dormait d'un profond sommeil. Pilate se lève doucement, ouvre l'armoire, prend la cuiller, l'enveloppe de papier, puis entr'ouvre le sac de son camarade et y glisse l'objet volé. Il remet ensuite en ordre le contenu du sac, le referme soigneu-

sement et le remet à sa place. Cela fait, il revient se coucher, et, cette fois, s'endort profondément.

Le lendemain, les deux soldats, après avoir bien déjeuné, saluèrent leur hôte et rejoignirent le régiment, qui continua sa marche. La nuit suivante, la troupe dut bivouaquer ; Marcel ne défit pas son sac et ne remarqua pas que Pilate, attaché à ses pas, le suivait comme son ombre. La marche recommença dès l'aube : la troupe avait déjà franchi plusieurs lieues, lorsque se fit entendre le commandement de : Halte ! Après les manœuvres préliminaires, le régiment se mit en ligne. Quelque chose d'extraordinaire allait se passer.

Un paysan était venu se plaindre au colonel : deux militaires, qu'il avait logés l'avant-veille, lui avaient volé une cuiller d'argent. Ce paysan fut invité à parcourir les rangs pour chercher les coupables. Aisément reconnus, ils durent sortir des rangs pour être interrogés. Tous deux nièrent : Marcel avec l'assurance d'une bonne conscience, et Pilate avec celle du coupable qui se croit sûr de l'impu-

nité. Le paysan maintint son accusation. Il connaissait la langue française ; il avait, dit-il, entendu la conversation des deux soldats sans que ceux-ci s'en doutassent. Un sergent reçut l'ordre de fouiller leurs sacs. Quelle ne fut pas la stupeur du pauvre Marcel en voyant retirer du sien la fatale cuiller ! Celle-ci fut rendue au paysan, qui se retira. La preuve était accablante : le malheureux soldat eut beau protester de son innocence et assurer qu'il était victime d'une erreur ou d'une mystification ; on lui imposa silence, et il fut confié à la garde d'un peloton.

Le général en chef avait donné des ordres sévères quant à la punition des voleurs ; d'ailleurs les lois militaires, consécration de l'arbitraire le plus inique, étaient positives. Quoique Marcel eût passé jusque-là pour un honnête garçon et un brave soldat, il n'en fut pas moins condamné à être fusillé, et l'exécution suivit immédiatement.

Tandis que le malheureux expirait sous les balles de ses camarades, Pilate, en homme habile, sut tirer un parti avantageux du récit

du paysan. Intervertissant les rôles avec une audace inouïe, il reçut les félicitations de tous pour les bonnes paroles dites à Marcel sur les suites fâcheuses du vol.

Tels étaient Pilate et son passé.

CHAPITRE VII

LA DOUANE

Le lendemain des événements racontés au chapitre IV, tout avait son aspect accoutumé au poste de la douane de Mouthe. C'est la vie monotone et régulière du soldat en caserne. Les hommes de service la nuit précédente dormaient, étendus sur leurs lits de camp. Ils n'avaient rien vu de suspect, si ce n'est un chien lancé à toute vitesse dans la direction des Frêtes. Aux premières lueurs de l'aurore, ils avaient cru découvrir, à la *Grande Combe*, des traces de pas ; mais ces traces se trouvant

presque effacées par le vent, ils n'avaient pu les suivre. Le douanier de cuisine préparait le potage ; d'autres fourbissaient leurs armes, graissaient leurs gros souliers ferrés, ou raccommodaient leurs uniformes ; d'autres, enfin, jouaient au piquet et fumaient philosophiquement la pipe, en attendant la nuit pour se mettre en route.

Si la vie du contrebandier est pénible, celle du douanier, de service à la montagne, n'y cède en rien. Dans la belle saison, malgré les longues courses, cette vie nomade au milieu des forêts ne manque pas de charmes et de poésie ; mais il n'en est pas de même pendant les longs hivers de ces contrées. Le douanier sort souvent à la nuit tombante, pour ne rentrer qu'à l'aurore. Il parcourt de longues distances, bravant frimas et tempêtes, pour venir se poster en sentinelle à la frontière. Là, quelques branches de sapin rangées sur la neige lui servent de sofa ; enveloppé dans son manteau, les pieds dans un sac doublé de peau de mouton, il passe la nuit comme un fauve à l'affût.

Le garde-frontière ne déploie pas moins de ruse que le contrebandier. Tandis que celui-ci, embusqué de l'autre côté de la limite des deux territoires, chaussé de babouches, attend le moment favorable pour glisser inaperçu et comme une ombre, le douanier, l'oreille au guet, tâche de percevoir le moindre bruit. Le craquement d'une branche, le bruissement de la mousse sèche, le vol subit d'un oiseau, sont des indices importants. Le factionnaire quitte alors son gîte, et vient à pas de loup reconnaître les lieux. Si quelque trace lui indique la présence d'un homme dans les environs, il la suit comme un chien suit la piste d'un lièvre. Il faut alors agir de ruse et d'adresse. Si le contrebandier s'aperçoit qu'il est observé, il essaiera d'échapper, ce qui arrive souvent. S'il ne peut sauver sa marchandise, il l'abandonne pour sauver sa personne. Le préposé sait aussi qu'il peut devenir la victime de son excès de zèle. Souvent, de rusés contrebandiers, porteurs de faux ballots, cherchent à dessein à se faire poursuivre, pour occuper les employés pendant qu'un convoi passe plus loin.

Le douanier connaît toutes ces ruses de guerre ; il suit donc le contrebandier à distance, observe toutes ses allures, et, s'il le peut, prévient ses camarades. Connaissant les chemins que doit suivre leur homme, ils gagnent les devants, et viennent l'attendre dans quelque passage étroit où ils puissent le prendre, comme le chat attrape la souris.

Dans les plaines et les localités populeuses, les choses se passent différemment à la douane. Les préposés, nonchalamment assis au soleil, ont peine à quitter leur *chique* pour adresser aux passants la phrase sacramentelle :

— Ne portez-vous rien contre la loi ?

Sortant les mains de leurs poches, ils viennent les fourrer dans les vôtres et tâter tous les coins et recoins de vos vêtements ; après quoi, convaincus de leur importance dans le monde, ils vous laissent aller, sans avoir l'air de croire la fraude possible ; ils ne comprennent pas que les voyageurs qu'ils fouillent avec tant de soin viennent passer devant eux précisément parce qu'ils ne portent rien.

Quelquefois cependant, c'est devant les

postes de douane, à la barbe des employés, que la contrebande se fait sur la plus grande échelle. Tantôt c'est une dame élégante, qui double ses jupes de dentelles ou de soieries de grand prix ; tantôt c'est un voiturier, qui porte des montres dans le collier de son cheval, dans les moyeux des roues de son char, ou dans le double fond d'un tonneau. Il n'y a pas fort longtemps, pendant l'arrêt d'un char devant la douane, on entendit tout-à-coup des sons mélodieux sortant on ne savait trop d'où. L'oreille exercée des douaniers eut bientôt deviné le mystère. Ils scièrent un brancard, et y trouvèrent, cachées, des boîtes à musique. Par suite d'un cahot, ou pour toute autre cause, le ressort de l'une de ces boîtes s'était décroché, et elle avait entonné un air chinois qui réjouit tous les assistants, excepté, je suppose, le malheureux voiturier. Cette découverte mit fin à une industrie lucrative, exercée depuis longtemps.

Il y a vingt-cinq ou trente ans, sur la ligne de Genève à Grenoble, un marchand de combustibles passait fréquemment la frontière

avec du bois de chauffage, sans être inquiété ; mais ce commerce ne formait que l'accessoire. Les bûches étaient creuses et remplies d'une quantité considérable de bijoux et de montres. Un horloger de Genève, jaloux, dénonça ce trafic à la douane. Le voiturier, se voyant découvert, prit ses chevaux et s'enfuit, abandonnant son véhicule.

Un industriel d'un village de la montagne avait payé les droits pour conduire à Moulhe un cuvier neuf. Quelque temps après, il les payait pour un second, puis pour un troisième, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'un douanier méfiant crut remarquer que c'était toujours le même vase : il regarda de près, et découvrit que l'objet avait un double fond, dans lequel on introduisait la marchandise de contrebande.

En un mot, on se rend difficilement compte de la somme d'adresse, d'audace et de ruse qui se dépense sur les frontières pour tromper le fisc. Douane et contrebande sont deux sources de démoralisation, de débauche et souvent de crimes. Et dire qu'en outre, les

gouvernements entretiennent pour leurs douanes plusieurs centaines de mille hommes, enlevés à l'industrie, à l'agriculture, à la vie de famille ! Qu'on supprime la douane, et la contrebande, qui démoralise les populations frontières, tombera d'elle-même.

On arguë des besoins du fisc. Cette raison a bien sa valeur, aujourd'hui surtout que les revenus publics sont presque entièrement absorbés par les chassapots, les canons Krupp, et autres engins de destruction. Mais la société serait bien malheureuse si elle ne pouvait exister sans douane. Que les impôts soient directs ou indirects, c'est toujours le peuple qui paie, et qui supporte, de plus, les frais énormes d'entretien de tous ces employés à passe-pois rouges. Mais il est temps d'en revenir à notre récit.

Les douaniers de Mouthe, tout en fumant, jouant et vaquant à leurs occupations diverses, s'entretenaient du temps, de leur vocation, de leurs aventures diverses.

— Je ne sais que penser, disait un jeune homme aux cheveux châtons ; mais voici long-

temps qu'on ne voit rien. Je crois que personne ne bouge par ce temps.

— Ah ! tu crois ? répondit un vieux préposé, à la moustache grise. On voit bien que tu es jeune : tu ne connais pas encore les ruses du métier. C'est précisément par ce temps qu'il faut se méfier. J'ai fait la contrebande longtemps, moi ; et je préférerais les nuits sombres et les temps comme ceux-ci. Les traces sont effacées à mesure par le vent et la neige ; quant au froid, on se réchauffe de temps en temps avec un verre de *goutte*.

— Vous avez raison, dit le brigadier. Il faut redoubler de vigilance, précisément parce que depuis quelque temps on n'a rien vu. Du reste, les traces aperçues ce matin à la Grande-Combe signifient qu'un convoi est en route, ou que les contrebandiers sont allés chercher un chargement pour repasser ce soir. Il faudra soigneusement veiller toute la nuit dans cette direction. Quatre d'entre vous iront aussi du côté de Gélin et de Rochejean : s'il y a quelque chose, c'est par là qu'on passera probablement.

Un silence suivit ces paroles du chef ; un des auditeurs le rompit au bout de quelques minutes.

— Ne serait-il pas bon aussi, brigadier, de surveiller les environs de Ravier et de la Frête ? Ces gens trajètent beaucoup de ce côté de la frontière.

— Oui, mais ce n'est pas toujours pour la contrebande, reprit un second. Ils vont souvent faire du bois dans les forêts suisses. C'est leur affaire : que la Suisse garde ses bois, nous n'avons pas à nous en occuper.

— C'est vrai, ajouta un troisième ; néanmoins, il est bon de veiller dans cette direction. Il y a par là un certain Pilate, qui passe pour un habile contrebandier : il possède un chien qui semble dressé au métier. Ce pourrait bien être celui qu'on a aperçu cette nuit.

— C'est possible, répondit le chef ; mais il ne faut pas regarder de trop près avec Pilate. C'est un honnête homme ; il nous a rendu quelquefois service, et peut nous en rendre encore.

La conversation continua ; les anciens ra-

contèrent quelques-unes de leurs aventures, pour initier les jeunes aux ruses employées par les contrebandiers pour dépister la douane. Un préposé disait avoir suivi un contrebandier, qui se laissa approcher de l'air le plus pacifique du monde : alors, tirant de sa poche une poignée de cendres, il la jeta à la figure du douanier. Tandis que ce dernier se frottait les yeux en jurant, son homme gagnait le large.

Une autre fois c'était un bossu, d'apparence absolument inoffensive, qui passait son chemin ; seulement, lorsqu'il se vit menacé d'être fouillé, il gagna les champs. Le douanier qui le poursuivait le vit bientôt se redresser, et, pour courir plus vite, abandonner sa bosse, formée d'un paquet d'étoffes, qui, comme on le pense bien, n'avait pas payé les droits.

Ils en étaient là de leurs récits, lorsqu'on entendit frapper à la porte.

— Entrez ! crièrent plusieurs voix.

La porte s'ouvrit et livra passage à un homme en blouse : c'était Pilate en personne.

Le contrebandier ne parut pas remarquer

l'attention dont il était l'objet : il s'avança d'un air de parfaite bonhomie, en saluant familièrement le brigadier, comme une vieille connaissance. Tout en causant du temps froid et d'autres banalités, il prit son brûlot, et sortit de sa poche un rouleau de tabac en corde, priant chaque douanier d'en couper un morceau, ce qu'ils exécutèrent immédiatement.

Ces préliminaires, indispensables à toute entrée sérieuse en matière, une fois terminés, Pilate annonça au chef qu'il avait quelque chose à lui communiquer. Celui-ci fit entrer le contrebandier dans un cabinet lui servant de bureau ; et, après avoir soigneusement refermé la porte, il lui demanda :

— Qu'y a-t-il pour votre service ?

— Dites donc, brigadier, il y a une bonne affaire pour ce soir.

— De quel côté ?

— Je vous expliquerai cela : mais il faut que cela reste secret et que nous soyons bien d'accord.

— Vous savez que nos instructions sont po-

sitives : le secret le plus complet est assuré ; ensuite, vous avez droit au tiers du montant des amendes. Jusqu'à présent, nous nous sommes toujours bien arrangés.

— C'est vrai, brigadier. Voici de quoi il s'agit. Une quinzaine de Suisses sont partis hier soir du Séchey avec des ballots. Ils se dirigent sur Nozeroy, et doivent être arrivés avant le jour *Chez-le-Goulu*. Ils en repartiront pendant la nuit pour traverser la *côte à Pécaud*.

— Très bien ! très bien ! par où passeront-ils ?

— Chamoceire les conduit ; ils se dirigeront vers les Pontets et Bonjean, pour arriver aux environs de Sanceau.

— C'est bon, leur compte sera réglé ; seulement j'espère que l'affaire est sûre ?

Et le brigadier regarda fixement le contrebandier. Celui-ci soutint l'examen sans sourciller, et répondit avec une tranquillité parfaite :

— Pardi ! si c'est sûr ! Je tiens à faire des affaires avec vous, et n'ai aucun intérêt à vous

tromper. Il y a là pour dix à douze mille francs de marchandises.

— C'est entendu ; voici vingt francs d'arrhes. Si tout réussit, vous n'avez qu'à repasser demain ; on vous paiera votre provision.

— Cela ne presse pas. Il y a seulement une condition.

— Laquelle ?

— Chamoceire n'est pas au courant de l'affaire. Il se défie bien un peu, et ne sera pas trop surpris. Or, je ne voudrais pas qu'il fût arrêté et que rien de fâcheux lui arrivât. Il prendra sans doute la fuite. Je désire qu'on le laisse échapper et qu'il ne soit pas inquiété.

— C'est entendu, répondit le brigadier.

Là-dessus, les deux hommes se donnèrent une poignée de main et se séparèrent. Le brigadier ordonna à ses hommes de se préparer à une forte patrouille de nuit dans la direction de la côte à Pécaud.

On a vu le résultat de leur expédition.

Pendant la matinée du lendemain, les douaniers rentraient au poste, après avoir remis leurs prisonniers entre les mains de la gen-

darmerie et consigné les marchandises au bureau des péages. Ils paraissaient fatigués ; plusieurs avaient leurs vêtements déchirés, d'autres avaient des blessures et portaient des traces de sang. Néanmoins, fiers de leurs exploits et surexcités encore par la lutte, ils causaient gaiement et avec animation. Une demi-heure plus tard, Pilate, après une nuit d'orgie, entra au poste, l'air dégagé, comme un homme fier de son importance. Le brigadier le reçut avec un visage riant, et lui dit :

— Tout va bien : on a pris la pie au nid ; mais ce n'est pas sans peine. Ces coquins de Suisses nous en ont fait voir de rudes ; ils ont trouvé pourtant à qui parler, et leur affaire est réglée.

Il lui versa un verre d'eau-de-vie, et lui compta quelques piles d'écus, que Pilate serra soigneusement dans une grande bourse de cuir ; après quoi il se retira.

Ainsi cet homme, qui avait fait sa vocation de la contrebande, trahissait ses confrères. Après s'être chargé de l'organisation du convoi, il venait lâchement vendre ses dupes à la police pour un peu d'argent.

Autant le sentier de l'austère vertu est raboteux et étroit, autant la voie du mal est large et spacieuse. L'homme qui la prend descend à grands pas vers l'abîme, sans regarder en arrière et sans s'apercevoir de la rapidité de la pente. Simple contrebandier au début, Pilate en était venu à se persuader qu'il n'y avait pas plus de mal à tromper ses camarades qu'à violer les lois. Il trouva ensuite tout naturel de vendre ses anciens confrères, de trafiquer de leur vie et de leur liberté. Que lui restait-il à accomplir pour devenir le plus vil des hommes et le plus lâche des scélérats? Combien de jeunes gens ne font pas assez attention à cette gradation vers le crime, et aux conséquences d'un premier pas dans une voie illégale!

Et cette douane qui, pour remplir sa mission, se sert de pareils hommes et emploie de semblables moyens; qui s'exerce à la tromperie, encourage la délation, récompense les fourbes et paie les traîtres: n'est-elle pas une plaie sociale? N'est-ce pas une monstruosité que les générations futures flétriront de leur mépris?

Pilate, en quittant le poste, longea une partie du grand et populeux village de Mouthé, saluant des connaissances à droite et à gauche. Il entra dans une auberge, se fit servir un litre de vin, et se mit à fumer en devisant gaiement avec l'aubergiste.

Une demi-heure plus tard, Chamoceire faisait son entrée dans l'établissement. Les regards des deux hommes se croisèrent, comme ceux de deux lynx tombant sur la même proie. Le visage de Chamoceire paraissait rougi par la colère ; pourtant il se contint, et s'adressa à Pilate d'un son de voix assez naturel et dans le patois bourguignon.

— Ah ! te voilà ! je te cherche partout. On m'a dit à l'instant qu'on t'avait vu entrer ici. Mais, dis donc : tu as voulu, je crois, me fourrer dans le pétrin ? Ce n'est pas beau de ta part.

Et il entama une longue série de récriminations entrecoupées de jurons à l'adresse de son interlocuteur. Celui-ci, sans mot dire, fit venir un verre, l'emplit et l'offrit à Chamoceire ; puis il reprit en souriant :

— Qui t'a dit que l'affaire avait été vendue ?

— Personne, mais j'en ai la conviction. Depuis la *Grande-Combe* déjà, je me suis méfié de toi, me doutant que tu avais envie de faire le tour, pour gober le magot tout seul et me mettre dedans.

— Je savais bien, répliqua Pilate, que tu avais vent de la chose, et je suis étonné que tu aies pu en douter un moment. Si je ne t'ai rien dit, c'est qu'il fallait éviter toute conversation particulière, pour ne pas éveiller les soupçons des deux vieux qui nous observaient. Ensuite, cela n'était-il pas tout naturel ? Nous aurions été bien bêtes de laisser passer l'occasion d'en jouer une à ces Suisses et de gagner quelques écus. Si l'entreprise avait été tentée par une maison du pays, je ne l'aurais pas vendue ; mais c'est un marchand suisse, qui ne m'a jamais fait gagner un sou, et qui a cru me faire bien de l'honneur de me marchander, à deux ou trois francs près, l'organisation de son expédition. Quant aux amis, on ne les a pas oubliés.

Pilate communiqua alors à Chamoceire tous

les détails de cette affaire, et la réserve faite en sa faveur ; puis, tirant de sa bourse une poignée d'écus, il les mit devant son compagnon, en lui versant une nouvelle rasade.

Chamoceire, digne émule de Pilate, possédait cependant un caractère plus franc et plus décidé. Il mettait une certaine rondeur, une bonne foi relative dans ses rapports avec ses confrères. Il sentait la lâcheté de l'acte de Pilate ; mais au fond c'était une bonne affaire. Les arguments de son compagnon ne l'avaient convaincu qu'à demi ; la vue des écus fit taire ses scrupules. Il posa gravement sa large main sur les pièces d'argent, et les fit disparaître dans le vaste gousset de son pantalon de futaine, avec un air de parfaite satisfaction.

Sans compter, ronde ou non, la somme plut au sire.

Les deux hommes firent ensuite un copieux diner. Tout en prenant une tasse de café, Pilate disait à son compagnon :

— En tous cas, c'est un bon tour. Nos hommes ne se doutent guère de la farce, et doivent faire de jolies grimaces.

Et les deux contrebandiers de rire à gorge déployée. Pilate continua :

— Mais, dis donc, Chamoceire, si nous allons un de ces jours au Risoux scier du bois suisse ?

— Je suis assez de cet avis ; voici quelque temps que nous n'y avons pas été.

— Eh bien ! arrangeons la chose pour une nuit prochaine, quand la neige sera favorable : nous en reparlerons.

Ils passèrent le reste de la journée à jouer, à rire et à boire, jusqu'à ce qu'une heure tardive trouva Chamoceire endormi sur la table. Pilate, de son côté, gagna avec peine, d'un pas chancelant, la grange de l'auberge, où, se jetant sur un tas de foin, il dormit bientôt du sommeil de plomb des ivrognes.
